

## COMPTE-RENDU DU 28 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Fleuré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vivian PERROCHES, Maire.

Etaient Présents : Mmes Corinne BOND, Laurence DOS ANJOS, Andrée GERLAND, Carole GREMILLET, Annette HENAULT, Catherine TARDY, Florence TUCHOLSKI, MM Jacques DESPLEBIN, Yannick JAUCEN, Denis LACOUR, Yann MEHEUX- DRIANO, Jean-François NEVEU, Vivian PERROCHES.

Excusée et représentée : Mme Evelyne SANSQUIER a donné pouvoir à Mme Annette HENAULT.

Absent : Wilfried CHARLES.

Secrétaire de séance : Mme Catherine TARDY.

Assiste : Mme Madeline TROMAS, secrétaire de la collectivité.

✓ Approbation du compte-rendu du 29 octobre 2018

### **1-28-11-2018 Renouvellement Conseil des Jeunes**

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :*

- de retenir en tant qu'élus titulaire au sein du conseil des jeunes : Mmes TUCHOLSKI et BOND et en tant qu'élus suppléants Mme GERLAND et Mr NEVEU.

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide de retenir les candidatures de :*

- Kali Billot
- Cathy Corbon
- Sébastien Dabert
- Robin Krizmanic
- Marie Pinoges
- Florent Dabert.

### **2-28-11-2018 Tarifs bibliothèque**

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :*

- de fixer la cotisation de la bibliothèque à 6€ /an et par famille à compter du 01 janvier 2019.

**3-28-11-2018 Convention GRAPHIC AFFICHAGE**

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :*

- *d'autoriser Mr le Maire à signer la convention avec GRAPHIC AFFICHAGE.*

**4-28-11-2018 Avenant 1 convention MECENAT SOREGIES**

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :*

- *d'autoriser Mr le Maire à signer l'avenant 1 à la convention de MECENAT avec SOREGIES et les pièces annexes.*

**5-28-11-2018 Dérogation de distance ZA ANTHYLLIS**

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :*

- *de donner un avis favorable à la dérogation présentée.*

**6-28-11-2018 Maintien Régime Indemnitaire**

*Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :*

- *accepte la proposition de Mr le Maire et dit que le personnel communal conservera son régime indemnitaire actuel jusqu'à la mise en place du RIFSEEP.*

**7-28-11-2018 Vente de logements sociaux Rue des Lilas**

*Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité décide :*

- *l'aliénation des logements sociaux sis Rue des Lilas n° :  
(12,14,16,17,18,19,20,21,22,23,25,27).*
- *de charger Mr le Maire de signer tous documents afférents à cette affaire.*

*La séance est levée à 22h30*